


\$40 REBATE

When you purchase a Lexmark X2470 Printer with a PC, Internal/External Hard Drive, Pocket PC, Monitor, Laptop, PC Case, Router/Hub, CPU, Flash Drive, Memory/Ram, Digital Camera, Barebone System, Motherboard, External/Internal Drive or Video/Network Card at participating retailers.

Offer Valid July 23, 2008 to March 31, 2009. Submission by April 30, 2009.

First Name	Last Name
Street Address	Apt. #
City	Province
Postal Code	Daytime Phone ()
Email Address	
Printer Model (please specify)	Printer Serial No.
Date Purchased	
Store Name	Store Location

Make sure you send the following:

- 1 This completed rebate form.
- 2 The entire original 4x6 inch proof of purchase sticker cut from the side of your Lexmark printer box. 
- 3 Photocopy of your receipt or invoice with purchase of qualifying Lexmark printer clearly identified. Your receipt must be dated between July 23, 2008 and March 31, 2009 and include retailer's name. Packing slips are not acceptable.

- 4 Mail this to:
Offer # 6284-97
Lexmark Canada Rebate
PO Box 4004
Chatham, ON N7M0B3

TERMS AND CONDITIONS:

Rebate offer applicable ONLY when purchased with a PC, Internal/External Hard Drive, Pocket PC, Monitor, Laptop, PC Case, Router/Hub, CPU, Flash Drive, Memory/Ram, Digital Camera, Barebone System, Motherboard, External/Internal Drive or Video/Network Card between July 23, 2008 and March 31, 2009. This offer is not applicable on refurbished printers. Rebate NOT valid at any major retailers, including but not limited to Sam's Club, Sears Canada, Loblaws, Costco, Dumoulin, Future Shop, Best Buy, MDG, Office Depot, Staples, Canadian Tire, Shopping Channel, The Source by CircuitCity, Zellers, Canex, Tanguay, Tiger Direct and WalMart. Limit four rebates per name/family/business/address, regardless of number of printers purchased. Photocopied certificates, duplicate or void requests and requests from P.O. Boxes will not be honored, acknowledged or returned. Packing slips are not acceptable. Please contact the retailer that the printer was purchased from for a detailed invoice or receipt. No substitutions are valid. Lexmark reserves the right to nullify any requests which cannot be substantiated. Lexmark is not responsible for lost, stolen or misdirected mail. Offer is not valid if in conjunction with any other rebate, or offer related to this printer. Late or incomplete submissions will be returned. Please allow 6 to 8 weeks for processing your rebate. Rebate values are in Canadian funds. Claim must be postmarked by April 30, 2009 in order for you to maintain eligibility. Rebate cheque must be cashed within 90 days of date on cheque. Void where prohibited, taxed or restricted by law. All taxes are included where applicable. KEEP A COPY OF YOUR ENTIRE REBATE SUBMISSION. ALL REQUESTS NOT IN COMPLIANCE WITH THE TERMS AND CONDITIONS OF THIS OFFER WILL BE REJECTED.

Yes, send me more Lexmark offers

Limit of 4 rebates per household.

GST/HST#124171224 QST#1010791614

LEXMARK

To check the status of your rebate, visit www.lexmark.com/canada/rebates/ or call 1-866-541-0285. **6284-97**


Remise de 40\$

À l'achat d'une imprimante Lexmark X2470 avec un ordinateur, un disque dur interne ou externe, un PC de poche, un écran, un bloc-notes, un boîtier d'ordinateur, un routeur ou un concentrateur, un processeur, une clé USB, de la mémoire RAM, un appareil-photo numérique, un système de base, une carte-mère, un lecteur interne ou externe, une carte vidéo ou une carte réseau chez un détaillant participant.

Valable du 23 juillet au 31 mars 2009. Soumissions au plus tard le 30 avril 2009.

Prénom	Nom de famille
Adresse postale	N° d'appt
Ville	Province
Code postal	No de tél. (le jour)
Adresse courriel	
Modèle d'imprimante (veuillez précisez)	N° de série
Date d'achat	
Magasin	Adresse du magasin

Veillez inclure ce qui suit :

- 1 Ce formulaire de remise dûment rempli.
- 2 La preuve d'achat : découpez l'étiquette originale de 4 x 6 po située sur le côté de la boîte de votre imprimante Lexmark 
- 3 La photocopie du coupon de caisse ou de la facture indiquant clairement l'achat de l'imprimante Lexmark X2470 Tout-en-un à jet d'encre admissible. La date du reçu doit être comprise entre le 23 juillet 2008 et le 31 mars 2009. Le nom du détaillant doit aussi y figurer. Les bons de livraison ne sont pas acceptables.

- 4 Envoyer le tout à :

**Offer # 6284-97
Lexmark Canada Rebate
PO Box 4004
Chatham, ON N7M0B3**

LEXMARK

MODALITÉS :

Offre valable SEULEMENT à l'achat de l'imprimante spécifiée avec un ordinateur, un disque dur interne ou externe, un PC de poche, un écran, un bloc-notes, un boîtier d'ordinateur, un routeur ou un concentrateur, un processeur, une clé USB, de la mémoire RAM, un appareil-photo numérique, un système de base, une carte-mère, un lecteur interne ou externe, une carte vidéo ou une carte réseau entre le 23 juillet 2008 et le 31 mars 2009. Cette offre ne s'applique pas aux imprimantes remises à neuf. La remise n'est PAS valable chez les détaillants principaux, incluant, mais sans s'y limiter : Sam's Club, Sears Canada, Loblaws, Costco, Dumoulin, Future Shop, Best Buy, MDG, Office Depot, Bureau en Gros, Canadian Tire, Shopping Channel, La Source par CircuitCity, Zellers, Canex, Tanguay, Tiger Direct ou WalMart. Limite de quatre remises par nom, famille, entreprise ou adresse, quel que soit le nombre d'imprimantes achetées. Les certificats photocopiés, les demandes nulles ou en double ou les demandes adressées par une case postale ne seront ni honorées, ni reconnues, ni retournées. Les bons de livraison sont inadmissibles. Veuillez communiquer avec votre détaillant vendeur pour obtenir une facture ou un reçu d'achat détaillé. Aucune substitution n'est possible. Lexmark se réserve le droit d'annuler toute demande qui ne peut être vérifiée. Lexmark n'assume aucune responsabilité pour les courriers perdus, volés ou mal acheminés. Cette offre n'est pas valable en combinaison avec tout autre remise ou promotion sur cette imprimante. Les demandes incomplètes ou envoyées en retard seront retournées. Veuillez compter entre 6 et 8 semaines pour le traitement de votre remise. Les montants sont en dollars canadiens. Pour être admissible à la remise, l'affranchissement de la réclamation doit être daté le 30 avril 2009 au plus tard. Les chèques de remise doivent être retirés dans les 90 jours suivant la date d'émission du chèque. Cette offre est nulle là où la loi ou les taxes l'interdisent. Toutes les taxes sont incluses là où elles s'appliquent. **CONSERVEZ UNE COPIE DE TOUS LES DOCUMENTS JOINTS À VOTRE RÉCLAMATION. TOUTES LES DEMANDES NON CONFORMES AUX MODALITÉS DE CETTE OFFRE SERONT REJETÉES.**

Oui, faites-moi parvenir d'autres offres de Lexmark.

Limite de 4 remises par foyer

N° de TPS/TVH 124171224

N° de TVQ 1010791614

Pour vérifier l'état de votre remise, visitez www.lexmark.com/canada/rebates/ ou appelez le : 1-866-541-0285

6284-97